

COMPTE RENDU REUNION CSNPS

VENDREDI 22 JANVIER 2010

1) Participants

- Présents : Janine COUPARD – Odile BARRANCO – Catherine CRASSOUS – Monique GEORGELIN – Dominique POMMIER – Franck PRIEUR - Michel RAVASIO
- Absents Excusés : Patrick BOEZ – Françoise GROBON

2) Point sur les équipes

Janine Coupard distribue deux documents :

- Liste des clubs affiliés à la FFSG et pratiquant le patinage synchronisé pour la saison 2009/2010.
- Liste des équipes de patinage synchronisé pour la saison 2009/2010.

Janine Coupard commente ces documents. Elle précise que l'introduction de la catégorie Pré-Novice n'a pas réduit la catégorie Juvénile. La Liste des équipes est corrigée en fonction des informations données par les membres de la Commission.

Dominique Pommier demande si les clubs ayant augmenté leur nombre d'équipes ont eu plus d'heures de glace ou s'ils ont partagé leurs heures de glace différemment. Janine Coupard répond qu'il faut s'informer auprès de ces clubs mais elle ajoute qu'elle pense qu'ils ont du avoir plus d'heures de glace.

3) Point sur les compétitions

Janine Coupard indique sa très grande satisfaction en ce qui concerne les Masters. Elle ajoute que cette compétition est indispensable pour être prêt pour les Elites et les autres compétitions. Elle précise que pour elle la catégorie Senior s'est révélée décevante mis à part Bordeaux et que la catégorie Junior est bien meilleure avec des programmes bien conçus, bien montés et bien travaillés.

Franck Prieur demande pourquoi ces Masters sont seulement une validation et insiste sur la nécessité de pouvoir dire à une équipe qu'elle n'a pas le niveau ISU bien que ses programmes soient validés.

Janine Coupard répond que seule la DTN sélectionne et qu'elle était absente aux Masters. Elle ajoute qu'elle a demandé à la DTN d'être à l'avenir présente à cette compétition.

En ce qui concerne la compétition de Berlin, Janine Coupard fait part de sa légère déception quant au classement de l'équipe Team Synchro Energy.

Franck Prieur intervient sur les championnats Inter Ligues qui se sont déroulés à Valenciennes en disant que ce fut une bonne compétition avec 24 équipes mais qu'il y a eu un problème de coefficient pour la catégorie Pré-Novice. Janine Coupard répond en disant qu'il faut s'en tenir au coefficient 1 prévu.

Le tour des autres compétitions est fait :

- Trophée de la reine Mathilde à Caen : 34 équipes inscrites.
- Trophée des Hauts de France à Compiègne : 43 équipes inscrites dont 14 étrangères.
- Coupe Internationale des Jeunes à Compiègne : 8 équipes inscrites.
- Hertogstad (Pays Bas) : 1 équipe française (Les Aphrodites de Fontenay).
- Biasca Trophy (Suisse) : 1 équipe française (Les Comètes Novices de Dunkerque).
- Championnats de France à Limoges : 45 équipes préinscrites à ce jour.
- Championnat du Monde Senior : pas de juge français suite au tirage au sort.

- Coupe du Monde Junior : Philippe Maitrot sera Team Leader et Janine Coupard représentant de la FFSG.
-

En ce qui concerne les Masters 2010, Dominique Pommier présente la candidature de Lyon pour les deux années suivantes. Elle ajoute que le club de Lyon prendrait en charge les frais qui ont été assumés par la CSNPS pour les Masters 2009 et elle propose d'inviter les pays limitrophes, d'où une compétition sur 2 jours.

Michel Ravasio intervient en précisant qu'une telle décision, contraire à ce qui avait été convenu lors de la création des Masters, constituerait une inégalité entre les équipes qui se déplacent pour toutes les compétitions du chemin de sélection et celles (Lyon et Rouen) qui auraient une compétition sur place (Masters pour Lyon / French Cup pour Rouen). Il termine en indiquant qu'il estime qu'il faut préserver l'égalité et qu'il avait pensé, dans le cas de la rotation du lieu des Masters, à proposer la candidature de Compiègne pour 2010.

Janine Coupard indique qu'elle découvre la proposition de Lyon mais qu'elle l'estime intéressante d'autant plus qu'elle retirerait des frais importants qui ont été assumés en 2009 par le budget de la Commission. Elle ajoute que, compte tenu des frais "économisés" par la Commission dans le projet présenté par Lyon, ces sommes économisées pourraient permettre d'aider les équipes engagées dans le chemin de sélection (participation aux frais de déplacement) à l'exclusion des équipes ayant sur leur patinoire des compétitions obligatoires du chemin de sélection. Elle termine en indiquant qu'ensuite le club de Compiègne pourrait très bien postuler pour l'organisation des Masters pour les trois années suivantes.

Les membres de la Commission à l'exception de Michel Ravasio approuvent l'attribution des Masters à Lyon pour les deux prochaines années. La proposition d'aide financière pour les équipes engagées dans le chemin de sélection et n'ayant pas de compétitions obligatoires du chemin de sélection sur leur patinoire est également approuvée.

4) Point sur le statut "Haut Niveau"

Janine Coupard indique que la décision est en attente et qu'elle l'espère pour le mois de mai. Elle ajoute qu'elle pense que le dossier est en bonne voie.

Michel Ravasio intervient pour dire qu'il estime cette nouvelle intéressante mais qu'il faudrait que le soutien de la DTN soit plus constant. Il indique à la Commission qu'à ce jour l'aide pour la participation des Black Diam's à la Coupe du Monde Junior de Neuchâtel n'a toujours pas été versée au club de Compiègne. Janine Coupard répond qu'elle va relancer auprès du DTN Charles Dumont.

5) Projet Sportif

Janine Coupard rappelle que le projet sportif est en discussion. Elle demande aux membres de la Commission de prendre le temps de participer et de renvoyer leurs commentaires en rouge.

Janine Coupard donne à chaque membre de la Commission le document rédigé par Rémi Jacquemard et faisant le bilan des diverses réflexions qu'il a reçues. Elle ajoute qu'elle a reçu, ainsi que Rémi, les avis et commentaires de Julie Hutin et Olivier Chapuis, Florine Duchamps et Sylvie Hélène. Catherine Crassous précise que Jérôme Jayet a également envoyé ses commentaires. Franck Prieur indique qu'il y a eu aussi une réunion à Cherbourg avec Alain Daniel Hostache, réunion dont un compte rendu a été communiqué à la Commission.

6) Divers

Odile Barranco indique à la Commission que le club de Bordeaux fait venir des patineuses de l'équipe Lutécianes pour renforcer son équipe Senior sans qu'elle en soit informée. Janine Coupard indique qu'elle a mis en garde Florine Duchamps et elle rappelle que ces patineuses doivent impérativement

avoir l'accord de leur président de club. Franck Prieur intervient pour rappeler qu'à la fin de la saison 2008/2009 il y a eu sur le site de la CSNPS les dates des auditions des clubs avec les coordonnées des contacts.

7) Formation

Marianne Haguenaer de la DTN intervient sur les formations pour le patinage synchronisé. Elle commence par la formation BAF qui n'a vu qu'une seule inscription pour la saison 2009/2010. En conséquence, cette formation est repoussée à la saison 2010/2011.

Marianne Haguenaer précise que la DTN voudrait mettre en place un accompagnement technique en patinage synchronisé pour les clubs qui le demanderaient mais il n'y a pas de cadre actuellement. Elle ajoute que dans ce type d'intervention, les clubs doivent prendre en charge les frais de déplacement, d'hébergement et de repas.

Janine Coupard indique qu'il faudrait que la Commission réfléchisse pour une éventuelle participation de celle-ci. Elle ajoute que l'on pourrait aussi envisager des interventions sur les regroupements de Ligue, ce que Marianne Haguenaer accepte.

En ce qui concerne la formation continue des entraîneurs, Marianne Haguenaer indique qu'un séminaire Inter-disciplines est prévu du 1^{er} au 3 juin en IDF et qu'il y aurait dans ce cadre une intervention spécifique synchro.

A l'interrogation de Dominique Pommier sur une telle organisation avec un groupe avec de nombreuses personnes, Marianne Haguenaer indique que ce séminaire sera plutôt théorique (amphi + ateliers) sur la thématique chorégraphie. Dominique Pommier intervient à nouveau pour demander à ce qu'il y ait une approche de la synchro en séance plénière. Marianne Haguenaer répond que le but est qu'il y ait des échanges entre les entraîneurs des différentes disciplines.

Janine Coupard indique qu'il y aura aussi un séminaire spécifique synchro avec Lyne Forget les 17 et 18 avril dans un lieu encore à déterminer.

Marianne Haguenaer intervient pour préciser que la DTN souhaite soutenir le patinage synchronisé et envisage l'organisation de regroupements sur un niveau qu'elle demandera à la Commission de préciser. La Commission répond que le niveau à privilégier est le niveau Novice. Dominique Pommier indique que des regroupements régionaux seraient préférables.

Monique Georgelin insiste sur la nécessité de s'insérer sur le chemin olympique par le biais du sport universitaire. Elle travaille sur le sujet avec Rémi Jacquemard.

Plus aucun point n'étant abordé, la réunion se termine à 16 h 30.

La Présidente

Janine COUPARD

Le Secrétaire

Michel RAVASIO

to Compend

Hawaii